

Voyager !

COLOS AUTOMNE - HIVER - PRINTEMPS
2023-2024





LA BIG AVENTURE !

**Vivez de nouvelles expériences, à plusieurs,
tout au long de l'année !**

Au fil des saisons, la magie des colos PEP c'est qu'on en revient toujours épanoui, grandi et plein d'entrain pour mieux réussir le reste de son année scolaire !

Chaque séjour est une véritable **BIG AVENTURE** : ensemble, vos enfants profitent d'un cadre naturel exceptionnel, pour voir la vie en grand, découvrir le monde et les autres à travers des activités captivantes et de précieux moments de partage.

Des colos 100% émotion, labellisées "Vacances Apprenantes", pour faire grandir sa personnalité et ses passions !

à vos sacs à dos, prêts... partez !



Suivez le guide

Nos atouts Qualité et Sécurité p. 4-5

Vos aides et bons plans PEP p. 6-7

HALLOWEEN 2023

à la Roche p. 8-9

NOËL / NOUVEL AN 2023

à la Roche p. 10-11

HIVER 2024

à la Chaume p. 12-13

PRINTEMPS 2024

à la Chaume p. 14-15

Encore plus de séjours p. 16-17

Foire aux questions p. 18-19

Conditions générales de vente p. 20

Réservez votre séjour p. 21-22





On se détend !

LES INNOMBRABLES BIENFAITS D'UNE COLO PEP...

La colo répond aux enjeux éducatifs de notre société.

Dans une parfaite continuité éducative, en complément de l'école et des temps de loisirs, elle aide votre enfant à acquérir de nouvelles compétences tout en partageant de précieux moments de vie collective.

Elle permet l'apprentissage du bien vivre ensemble, la découverte et la pratique de nouvelles activités, ludiques, culturelles et sportives. Elle contribue à se découvrir, découvrir un nouvel environnement, la nature et les autres, à s'émanciper, à devenir plus autonome. Elle crée du lien, des souvenirs inoubliables et développe le respect des différences.

1 *un vrai projet pour l'enfant et la planète*

Tous nos séjours sont construits à partir d'un Projet Educatif, dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

Acteur de ses vacances, votre enfant y pratiquera ses activités préférées, à son rythme et par groupes d'âges.

Il y fera l'apprentissage de la collectivité, de la coopération, découvrira les gestes éco-citoyens, le patrimoine local, la préservation des milieux naturels...

2 *une organisation tip-top*

Les colos PEP, c'est 75 ans d'expertise avec des équipes professionnelles au service de votre enfant. Elles sont organisées de A à Z, avec tous les agréments, des contrôles permanents, des protocoles sanitaires éprouvés, une assistance personnalisée au départ comme au retour et un service Qualité qui veille au grain.

3 *des colos pour chaque enfant*

De la colo maternelle au camp d'ado, du court séjour de proximité au voyage à l'étranger, de l'univers imaginaire au stage sportif... il y en a pour tous les âges, tous les goûts et tous les budgets.

Agissant pour une société inclusive et solidaire, nous mettons en œuvre les moyens nécessaires pour accueillir tous les enfants, y compris ceux à besoins particuliers.



4 *une parfaite prise en charge*

Conseil, accompagnement administratif et financier, accueil au centre ou voyage encadré... nos équipes sont à vos côtés avant, pendant et après le séjour. Pour plus de sérénité vous disposerez d'un carnet de voyage individualisé, de la possibilité de menus sans porc ou végétariens, du choix de votre ville de départ ou du rendez-vous sur place, d'une garantie annulation, d'un blog séjour...

5 *un encadrement renforcé*

Compétents, motivés et rigoureusement recrutés, nos directeurs, adjoints, assistantes sanitaires et animateurs sont diplômés et formés par nos soins ; nos moniteurs professionnels complètent les équipes pour encadrer les activités sportives. Avec 1 adulte pour 6/8 enfants en moyenne, nous offrons l'un des meilleurs taux d'encadrement du marché !

6 *même loin, on garde confiance*

La colo, c'est aussi apprendre à gérer la séparation avec papa/maman ; vos enfants sont entre de bonnes mains, nous assurons une permanence 24h/24 et le blog vous permettra de rester informés durant le séjour. Pour vous garantir des prestations sans cesse améliorées, dès la fin des séjours nous évaluerons tous nos personnels et décortiquerons vos questionnaires de satisfaction.

Pour plus d'infos, rdv sur notre foire aux questions p.18

ou sur www.vacancespep.fr



On soulage votre budget !

Suivez



et bénéficiez **jusqu'à -20% !***

**JUSQU'À
-20%***

Offre Fratrie

Inscrivez plusieurs frères et sœurs = remise de 10% pour la 2ème inscription et 20% pour la 3ème *

**JUSQU'À
-20%***

Offre Parrainage

Déjà client PEP Alsace ?
Parrainez un copain = 10% d'économies (20% en parrainant 2 copains) + 8 % pour les filleuls *

**JUSQU'À
-12%**

Offre Tribu

Nouveaux clients PEP Alsace ?
Partez entre copains = 8 % d'économies chacun si vous êtes 2 ou 3 et 12% si vous êtes 4 et plus *

-5%*

Offre 1ère minute

Inscrivez-vous 3 mois ou plus avant le séjour *

-5%*

Offre Carte CE

Profitez de 5% de remise avec votre carte Ircos Cezam, CE+ Services ou l'Alsace-le-Pays *

**3x
SANS
FRAIS**

Etalez vos dépenses

Profitez de notre offre « 3x sans frais » valable pour toute inscription effectuée plus de 2 mois avant le début du séjour



... et jusqu'à **80%** d'aides !*



Chèques Vacances

Les PEP sont partenaires de l'ANCV : vos Chèques-Vacances vous permettent de régler une partie ou la totalité du prix du séjour



Bons CAF

Agréés par la Caisse d'Allocation Familiale, vos Bons CAF viendront en déduction du prix du séjour (jusqu'à 18 €/j dans le Haut-Rhin et 30 €/j dans le Bas-Rhin)



Comités d'entreprise

Votre comité d'entreprise ou votre employeur peuvent prendre en charge une partie du coût du séjour



Aide au départ

Vous pouvez solliciter une aide auprès des services sociaux de votre mairie ou de votre Conseil Départemental



Bourse PEP & JPA

Sur demande et selon votre quotient familial, la JPA ou les PEP peuvent vous accorder une bourse d'aide au départ



Colos apprenantes

Une aide de l'État pouvant atteindre 500 € par enfant est possible pour les familles éligibles au dispositif **

* selon conditions d'éligibilité et d'attribution des organismes financeurs

** sous réserve de prolongation du dispositif. Renseignez-vous sur les critères d'éligibilité sur www.jpa.asso.fr ou au 03 69 99 10 10.



AUTOMNE 2023

LA ROCHE

À STOSSWIHR

6 - 11 ANS



Ma (super) Colo Halloween



Halloween est devenu l'événement majeur des colos d'automne. C'est LE rendez-vous incontournable, avec son folklore, ses cortèges "épouvantables", ses chasses aux bonbons et autres gourmandises.

Chez nous, d'étranges créatures viendront hanter la forêt : venez découvrir ce monde envoûtant peuplé de fantômes, sorcières et autres « démons »... Outre le plein d'adrénaline et d'air pur, le séjour réserve bien d'autres surprises dont tir à l'arc, piscine, mini-moto...

TES TEMPS FORTS

- autour d'Halloween : confection de masques, déguisements et décors, ateliers maquillage, cuisine et potions magiques
- 1 ou 2 séances de mini-moto 50 cm3 sur parcours sécurisé avec moniteur professionnel
- jeu de piste à la recherche des mystères de la forêt
- tir à l'arc (à partir de 7 ans), tournois sportifs, grands jeux, animations et veillées

À l'initiative de nos moniteurs professionnels, divers ateliers d'initiation pourront également être proposés en complément : laser-run, sarbacane, rando nature avec recherche de traces et indices, VTT, etc.

DATES & TARIFS (hors transport)

du 22/10 au 27/10 (6 j)

réf : THAL1

522 €*


Transport : rdv sur place possible ou supplément aller-retour depuis Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 47 €

1ère prestation : goûter du 1er jour (arrivée dans l'après-midi)

Dernière prestation : goûter du dernier jour (retour fin d'après-midi)

* séjour éligible au dispositif « vacances apprenantes » (jusqu'à 500 € d'aides), sous réserve de reconduction du dispositif.

Déduisez également : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP



AUTOMNE 2023

LA ROCHE

À STOSSWIHR

12 - 16 ANS

Ma (super) Team Halloween

Pour les ados aussi, Halloween est devenu l'événement majeur des colos d'automne. C'est LE rendez-vous incontournable, avec son folklore, ses cortèges "épouvantables", ses chasses aux bonbons et autres gourmandises.

Chez nous, d'étranges créatures viendront hanter la forêt : venez découvrir ce monde envoûtant peuplé de fantômes, sorcières et autres « démons »... Outre le plein d'adrénaline et d'air pur, le séjour réserve bien d'autres surprises dont tir à l'arc, piscine, drone, laser-run ...



TES TEMPS FORTS

- activités autour d'Halloween
- tir à l'arc, sortie VTT, laser-run, sarbacane
- activité drone
- randonnée nature avec recherche de traces et indices
- explorations et courses d'obstacles en forêt
- tournois sportifs, animations, grands jeux, veillées

A l'initiative de nos moniteurs professionnels, divers ateliers d'initiation pourront également être proposés en complément, selon météo et disponibilités.

DATES & TARIFS (hors transport)

du 22/10 au 27/10 (6 j)

réf : THALAD1

552 €*



Transport : rdv sur place possible ou supplément aller-retour depuis Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 47 €

1ère prestation : goûter du 1er jour (arrivée dans l'après-midi)

Dernière prestation : goûter du dernier jour (retour fin d'après-midi)

* séjour éligible au dispositif « vacances apprenantes » (jusqu'à 500 € d'aides), sous réserve de reconduction du dispositif.

Déduisez également : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP



NOËL 2023

LA ROCHE

À STOSSWIHR

6 - 11 ANS

Ma (super) Colo de fin d'année

Rejoins-nous pour vivre une semaine hivernale passionnante entre copains. Nous partirons ensemble à travers la forêt, en direction des sommets enneigés et nous explorerons les secrets d'une nature sauvage et préservée.

Pour finir l'année et basculer en beauté vers 2024, d'autres activités de plein air et surprises en tout genre t'attendent à La Roche !



TES TEMPS FORTS

- visite de la ferme aux rennes
- journée trappeur avec recherche de traces et indices d'animaux sauvages et chasse au trésor en pleine nature
- ateliers bricolage de Noël
- créations culinaires avec concours P'tit Masterchef spécial « bredele »
- grands jeux, animations, veillées, buffet et soirée festive

A l'initiative de nos moniteurs professionnels et selon météo, divers ateliers d'initiation pourront également être proposés : raquettes à neige, sarbacane, randonnée nature, recherche de traces et indices, etc.

DATES & TARIFS (hors transport)

du 26/12 au 31/12 (6 j)

réf : NGN

498 €*


Transport : rdv sur place possible ou supplément aller-retour depuis Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 47 €

1ère prestation : déjeuner du 1er jour (arrivée en fin de matinée)

Dernière prestation : petit-déjeuner du dernier jour (retour fin de matinée)

* séjour éligible au dispositif « vacances apprenantes » (jusqu'à 500 € d'aides), sous réserve de reconduction du dispositif.

Déduisez également : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP



NOËL 2023

LA ROCHE

À STOSSWIHR

12 - 16 ANS



Ma (super) Team de fin d'année

Ados curieux et dynamiques, venez finir l'année en fanfare et entre copains avec une colo au grand air placée sous le signe de la détente et de la convivialité. Equipés de caméra Go-Pro et de drones, nous partirons en forêt et en montagne, en quête d'énigmes dissimulées et filmerons les exploits de notre (super) Team. Nous réaliserons la vidéo de nos aventures et vivrons de passionnants jeux d'évasion !



TES TEMPS FORTS

- aventures et défis en pleine nature avec initiation à l'orientation
- réalisation d'un film vidéo avec Go-Pro et drone, à partir d'un scénario monté par le groupe
- jeux d'évasion
- laser run
- sortie raquettes à neige avec feu de camp trappeur
- grands jeux, animations, veillées, buffet et soirée festive

À l'initiative de nos moniteurs professionnels et selon météo, divers ateliers d'initiation pourront également être proposés : raquettes à neige, tir à l'arc, sarbacane, rando nature avec recherche de traces et indices, etc.

DATES & TARIFS (hors transport)

du 26/12 au 31/12 (6 j)

réf : NVID

510 €*


Transport : rdv sur place possible ou supplément aller-retour depuis Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 47 €

1ère prestation : goûter du 1er jour (arrivée dans l'après-midi)

Dernière prestation : goûter du dernier jour (retour fin d'après-midi)

* séjour éligible au dispositif « vacances apprenantes » (jusqu'à 500 € d'aides), sous réserve de reconduction du dispositif.

Déduisez également : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP



HIVER 2024

LA CHAUME

À ORBEY

6 - 12 ANS



Les Trappeurs du Grand Nord



Une semaine passionnante à la Chaume, en mode trappeurs, à vivre entre copains pour découvrir l'univers des chiens de traîneaux, partir vers les sommets enneigés et explorer les secrets de la forêt hivernale.

Côté détente, une diversité d'activités de plein air et de surprises en tout genre nous y attendent.

TES TEMPS FORTS

- sortie cani-rando en compagnie de chiens de traîneaux
- chasse au trésor en raquettes à neige
- ateliers des marmitons : créations culinaires avec concours P'tit Masterchef
- ateliers d'expression : chant et danse avec spectacle en fin de séjour
- divers : luge, grands jeux, activités d'expression et de création, spectacle des animateurs, veillées

À l'initiative de nos moniteurs professionnels et selon météo, divers ateliers d'initiation pourront également être proposés : escalade, sarbacane, randonnée nature avec recherche de traces et indices, etc.

DATES & TARIFS (hors transport)

du 25/02 au 02/03 (7 j)	réf : H1TRA	532 €* 532 €*
du 03/03 au 09/03 (7 j)	réf : H2TRA	532 €*

Transport : rdv sur place possible ou supplément aller-retour depuis Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 47 €

1ère prestation : goûter du 1er jour (arrivée dans l'après-midi)

Dernière prestation : goûter du dernier jour (retour fin d'après-midi)

* séjour éligible au dispositif « vacances apprenantes » (jusqu'à 500 € d'aides), sous réserve de reconduction du dispositif.

Déduisez également : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP



HIVER 2024

LA CHAUME

À ORBEY

6 - 11 ANS

12 - 17 ANS



Passion Glisse



Viens goûter à une colo dédiée à ta passion et progresser en ski ou snowboard.

Par groupes de niveau, les séances se dérouleront sur les pistes de la station du Bonhomme Lac-Blanc qui bénéficie d'un enneigement optimal grâce à ses canons à neige.

TES TEMPS FORTS

- 2h de cours ESF + accompagnement sur piste par nos animateurs pour prolonger les séances, si ton niveau le permet
- le dernier jour sera consacré au passage des tests ESF et à la remise des insignes et des diplômes
- après ski : grands jeux, activités d'expression et de création, spectacle des animateurs, temps de convivialité, veillées

Selon enneigement nous proposerons également : sarbacane, laser run, VTT, escalade, sortie piscine ou patinoire, cani rando, construction de cabane, parcours d'orientation, omithologie, sortie nature « traces & indices »

PRATIQUE

- Le centre est tout proche de la Station de ski du Bonhomme Lac-Blanc (7 remontées dont 1 télésiège débrayable, 14 km de pistes, canons à neige)
- 3 bâtiments avec 4 salles d'activités, chambres de 4 lits avec sanitaires intégrés ou dortoir de montagne. Mur d'escalade intérieur, parcours et équipements sportifs.

DATES & TARIFS (hors transport / hors location matériel)

	version ski	version snowboard
du 25/02 au 02/03 (7 j)	réf : H1SK 686 € *	réf : H1SN 686 € *
du 03/03 au 09/03 (7 j)	réf : H2SK 686 € *	réf : H2SN 686 € *
option location du matériel	supplément de 60 €	supplément de 80 €

Transport : rdv sur place possible ou supplément aller-retour depuis Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 47 €
Prestations : du goûter du 1er jour (arrivée l'après-midi) jusqu'au goûter du dernier jour (retour fin d'après-midi)

* séjour éligible au dispositif « vacances apprenantes » (jusqu'à 500 € d'aides), sous réserve de reconduction du dispositif.
Déduisez également : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP



PRINTEMPS 2024

LA CHAUME

À ORBEY

6 - 11 ANS

Ma (super) Colo de printemps

Viens rejoindre l'agence des Experts en Mystères, ces jeunes détectives qui t'invitent à vivre un séjour printanier dédié aux intrigues et aux investigations naturelles.

Pour faire de captivantes découvertes en plein air, la forêt alentour regorge de mille secrets et trésors qui feront l'objet d'explorations et de jeux de piste !



TES TEMPS FORTS

- chasse au trésor et balade nocturne à la recherche des mystères de la forêt, construction de cabanes
- affût, observations, recherche d'indices, relevés d'empreintes
- fabrication d'instruments de musique ou d'œuvres d'art à partir d'éléments naturels (land'art)
- tir à l'arc (à partir de 7 ans), tournois sportifs sur city-stade, grands jeux, ateliers créatifs, animations et veillées

A l'initiative de nos moniteurs professionnels et selon météo, divers ateliers d'initiation pourront également être proposés en complément : escalade, VTT, sarbacane, laser-run, randonnée nature, etc.

DATES & TARIFS (hors transport)

du 21/04 au 26/04 (6 j)

réf : P1EX

480 €*



Transport : rdv sur place possible ou supplément aller-retour depuis Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 47 €

1ère prestation : goûter du 1er jour (arrivée dans l'après-midi)

Dernière prestation : goûter du dernier jour (retour fin d'après-midi)

* séjour éligible au dispositif « vacances apprenantes » (jusqu'à 500 € d'aides), sous réserve de reconduction du dispositif.

Déduisez également : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP



PRINTEMPS 2024

LA CHAUME

À ORBEY

12 - 17 ANS

Bushcraft & Multi-sensations

Les vacances de printemps sont propices à la détente et aux aventures en plein air. Tu en profiteras pour faire le plein d'adrénaline et de rigolades en découvrant des sensations inédites grâce à des activités passionnantes. L'ambiance sportive et conviviale de la Chaume te permettra de tisser de nouvelles complicités entre copains. Toutes les conditions sont réunies pour que tu passes un super séjour !



TES TEMPS FORTS

- grimpe arbre ou escalade ou parc'Aventures + VTT
- stage de bushcraft : partir au plus proche de la nature pour apprendre à maîtriser les techniques de survie (trouver de l'eau, allumer un feu, traces et indices, réaliser des cordes naturelles, identifier des plantes, travail du bois et orientation)
- slack-line, toumois et jeux sportifs, animations et veillées

A l'initiative de nos moniteurs professionnels et selon météo, divers ateliers d'initiation pourront également être proposés en complément : tir à l'arc, sarbacane, laser-run, rando en montagne, etc.

DATES & TARIFS (hors transport)

du 21/04 au 26/04 (6 j)

réf : P1MS

534 €*


Transport : rdv sur place possible ou supplément aller-retour depuis Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 47 €

1ère prestation : goûter du 1er jour (arrivée dans l'après-midi)

Dernière prestation : goûter du dernier jour (retour fin d'après-midi)

* séjour éligible au dispositif « vacances apprenantes » (jusqu'à 500 € d'aides), sous réserve de reconduction du dispositif

Déduisez également : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP

Partir ailleurs !



Tu aimerais vivre d'autres aventures ou découvrir d'autres régions ?

Découvre notre sélection de séjours partenaires sur
www.vacancespep.fr !

P'tits fermiers - PEXONNE (54) 6 - 11 ans

Un séjour à la ferme pédagogique la Combelle avec tous ses animaux : poneys, chevaux, vache, mouton, lama, âne, cochon... Au programme : équitation, calèche, fabrication de ton arc, les explorations en forêt, grands jeux et bricolages, veillées animées.

du 25/02 au 02/03 (7 j)

réf : H1CO

dès 725 €*



Cheval Passion - PEXONNE (54) 9 - 17 ans

Un séjour à la ferme équestre « la Combelle » pour les passionnés du cheval et d'aventures équestres inoubliables : monte en manège, randos, l'initiation à l'attelage et à la voltige, jeux équestres, travail à pied et les soins.

du 25/02 au 02/03 (7 j)

réf : H1EQ

dès 850 €*



Feldberg - ALLEMAGNE 8 - 13 ans

La station allemande du Feldberg comporte 50 km de pistes et 28 remontées, pour skieurs et snowboarders de tous niveaux, dans un cadre exceptionnel, dominant le lac du Titisee...

- 4 journées de ski ou snowboard tous niveaux avec 2 h de cours de ski et 3 h avec nos animateurs.
- programme après-ski varié

du 25/02 au 02/03 (7 j)

réf : H1FEL

dès 715 €*





Garmisch - ALLEMAGNE

13 - 17 ans

La station allemande de Garmisch-Partenkirchen offre un vaste domaine skiable de 105 remontées mécaniques et 210 kilomètres de pistes.

- 5 journées de ski alpin ou snowboard
- programme après-ski selon envie du groupe : soirée patinoire, piscine à vagues et jacuzzis, luge nocturne sur pistes éclairées, veillées.

du 03/03 au 09/03 (7 j)

réf : H2GAR

dès 845 €*



Glisse Passion - MORZINE (74)

6 - 15 ans

A Morzine (Haute-Savoie), viens profiter des plaisirs du ski au cœur des « Portes du Soleil », avec encadrement par notre équipe d'animateurs et cours ESF en option.

du 25/02 au 02/03 (7 j)

réf : H1MOR

dès 903 €*



Cocktail sportif - XONRUPT (88) 6 - 16 ans

A Xonrupt-Longemer, choisis entre :

- option « nature » : découverte de la montagne vosgienne, astronomie, faune et la flore....
- ou option « sports » : biathlon laser, VTT, escalade, orientation, accrobranche...

pour des vacances ludiques et pleines d'émotion !

du 28/04 au 04/05 (7 j)

réf : PXON2

dès 575 €*



Foire aux questions



Pas rassuré : je pars pour la 1^{ère} fois

La colo c'est la belle vie mais être un peu stressé avant le départ c'est normal. Dès ton arrivée l'équipe t'expliquera avec qui tu vas être, où tu dormiras, le programme d'activités, les menus. Des jeux de connaissance te feront découvrir le centre et tes nouveaux copains pour que tu passes de super-vacances !



Quelles affaires dois-je emporter ?

Tout est précisé dans le trousseau de ton Carnet de Voyage. En hiver, pense à te munir de vêtements adaptés (bonnet, gants, doudoune, ...). Pour ne rien perdre et faciliter le rangement de la valise au retour, toutes tes affaires devront être marquées à ton nom. Pour les séjours de ski, tu peux emporter ton propre matériel. Si tu n'en as pas, tout est prévu pour t'équiper sur place.

Nous déconseillons fortement téléphone portable, objet connecté ou de valeur : la colo n'est pas faite pour ça et tu auras plaisir à les retrouver en rentrant (et en cas de perte, casse ou vol, l'équipe décline toute responsabilité).



Avec qui je partagerai ma chambre ?

Avec les copains avec qui tu es venu ou d'autres enfants du même âge, garçons et filles séparés. En cas de besoin, ton animateur t'aidera à ranger tes affaires, gérer ton linge, faire ton lit, écrire ton courrier et occuper tes temps calmes.



Qu'est-ce que je mangerai ?

Notre cuisine prépare des repas à thèmes (banquet, buffet, poêlées géantes, barbecue, trappeur, ...) selon tes besoins en équilibre alimentaire et avec des produits locaux, frais, issus de circuits courts et de saison (dont 30% de bio). Aussi nous t'invitons à goûter à tout. Nous tiendrons compte de ton régime s'il est d'ordre médical et des menus sans porc ou sans viande sont possibles.



Comment se dérouleront mes journées ?

En pleine nature, par groupes de copains du même âge, tu vivras à ton rythme et t'enrichiras au contact des autres avec un programme varié et à la carte : sport, sorties, découvertes, animations, jeux collectifs, temps de vie quotidienne, sensibilisation au patrimoine local...

Tu profiteras d'un lever, d'un petit-déjeuner et d'un coucher échelonnés, à ton rythme, selon ton âge et tes besoins physiologiques.

Lors des temps calmes, tu pourras lire, écrire ou dessiner, te reposer ou faire un jeu avec ton meilleur copain. Après la veillée animée (jeu, karaoké, spectacle, boum, ...), tu ne te coucheras pas trop tard pour être en forme le lendemain.



Y a-t-il des règles de vie comme à l'école ?

Pour profiter au maximum de la colo, on fixera ensemble un contrat de confiance (cadre commun avec droits et devoirs de chacun). Tout le monde adaptera son comportement dans le respect de la différence et de la solidarité entre tous.



Aurais-je le choix du programme ?

Hormis les incontournables activités faisant appel à des intervenants ou prestataires extérieurs, des animations sont proposées par l'équipe et soumises au choix des enfants. Pour les colos ados, des sorties ou quartiers libres pourront être organisés, par petits groupes et selon règles précises, définies par la direction.



Qui s'occupera de moi ?

Il y aura 1 animateur pour 5 pour les 4-6 ans, 1 pour 8 pour les 6-12 ans et 1 pour 10 pour les 12-17 ans. Ils sont diplômés ou en formation BAFA et compétents pour assurer ton bien-être et ta sécurité. Tu auras ton animateur référent, d'autres géreront la vie quotidienne, l'hygiène, les déplacements et des moniteurs professionnels encadreront les activités sportives.



Comment ça se passe en cas de bobo ?

Au quotidien, l'équipe veillera à la bonne hygiène de tous. L'assistante sanitaire assurera ton traitement médical si tu en as un, soignera les petits bobos et fera appel au médecin en cas de besoin. Si nécessaire, tes parents en seront avertis. En cas de petit coup de blues passager, nous saurons te rassurer et t'aiderons à le surmonter.



J'ai un besoin particulier : est-ce que je peux partir en colo ?

Bien sûr, à condition de nous signaler très vite si tu es sous PAI, porteur de handicap, si tu fais pipi au lit ou si tu es allergique. Les PEP appliquent la charte JPA pour l'égal accès de tous aux vacances et nous prendrons toutes les mesures pour te permettre de vivre ta colo parmi les autres.



Comment je resterai en contact avec papa et maman ?

La colo c'est aussi grandir en apprenant à gérer la séparation avec papa/maman. Le téléphone du centre sera accessible à certaines heures mais pas tous les jours car vous serez nombreux à l'utiliser. Nous privilégierons blog (alimenté tous les 2 jours) et courrier pour se donner des nouvelles. Nous t'invitons fortement à laisser ton portable à la maison car en cas de perte, casse ou vol, l'équipe déclinera toute responsabilité.

D'autres questions ?

Consulte notre FAQ sur www.vacancespep.fr
ou appelle nous au 03 69 99 10 10

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PEP ALSACE

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente qui sont régies par le Code du Tourisme (consultables sur www.legifrance.gouv.fr) pour ce qui concerne les destinations hors du territoire national.

1) RESERVATION / INSCRIPTION

L'inscription à l'un de nos séjours est réservée aux adhérents PEP Alsace :

- compléter un formulaire de demande réservation
- joindre obligatoirement votre acompte (150€ si inscription à + de 30 / 300€ si inscription à - de 30), majoré du montant de l'adhésion obligatoire (2€ par an et par enfant)
- A réception du formulaire et de l'acompte, nous vous adressons un Dossier d'inscription.

L'inscription peut se faire :

- à nos bureaux : 8, rue Blaise Pascal 68000 COLMAR
- par courrier (retournez le formulaire de réservation signé avec votre acompte)
- par téléphone : 03 69 99 10 10
- par internet : www.vacancespep.fr

Toute inscription implique l'acceptation des présentes conditions, validée par votre signature au bas des formulaires.

L'âge de l'enfant devra impérativement être compris dans la tranche d'âge du séjour et de 4 ans révolus le jour du départ. Aucune inscription ne pourra être prise en compte si elle n'est pas accompagnée de l'acompte et des documents contractuels nécessaires.

2) PRIX

Sauf mention particulière, nos forfaits de voyage comprennent l'ensemble des prestations suivantes :

- transport aller-retour
 - hébergement en pension complète
 - encadrement
 - matériel pédagogique et accès à l'ensemble des activités
 - déplacements, visites et excursions durant le séjour
 - assurance en responsabilité civile et assistance rapatriement
- Sauf mention contraire, ils ne comprennent pas :
- les dépenses à caractère personnel (argent de poche) du participant
 - les activités optionnelles qui donnent lieu à suppléments
 - les frais de vaccination et de visa
 - les frais médicaux éventuels qui feront l'objet d'une refacturation à l'inscrivant
 - la garantie annulation optionnelle
 - l'adhésion PEP Alsace obligatoire

3) MODALITÉS DE RÈGLEMENT ET DE FINANCEMENT

Le versement de l'acompte et du solde du séjour peut s'effectuer par :

- chèque bancaire libellé à l'ordre de « Les PEP Alsace »
 - virement bancaire
 - espèces
 - Bons de Vacances CAF ou CMSA (à joindre à la fiche d'inscription)
 - Chèques Vacances ANCV (à joindre à la fiche d'inscription)
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol lors de l'expédition de vos Bons, Chèques-Vacances, chèques ou espèces (envoi par recommandé avec AR svp). Le solde devra être versé au plus tard à la date figurant sur votre facture. L'usager n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son inscription sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation et encourt le paiement des frais d'annulation (voir article 7). Nous ne pourrions procéder au départ de l'enfant qu'en cas de versement de l'intégralité des sommes dues. Un paiement tardif ou incomplet donne droit aux PEP Alsace d'annuler le contrat et d'imputer les frais d'annulation qui en découlent.

Dès la fin du séjour, nous vous délivrerons une attestation vous permettant de solliciter la participation de votre CE, Municipalité, Service Social ou Ministère (sauf en cas de bourse PEP/IPA).

4) OFFRES SPÉCIALES ET RÉDUCTIONS

Offres et réductions sont non cumulables, soumises à conditions et plafonnées. Elles sont réservées aux séjours « 100% PEP Alsace », appliquées sur le(s) séjour(s) le(s) plus court(s) et sur le tarif hors transport.

L'offre la plus avantageuse sera proposée lors de l'inscription. L'offre « 3 X sans frais » n'est valable que pour une inscription effective plus de 2 mois avant le début du séjour. Elle est conditionnée par le paiement à l'inscription du 1er tiers du prix du séjour et le dépôt de 2 chèques de garantie (ou 2 prélèvements CBJ) correspondant au 2 tiers du prix du séjour qui devront être solides avant le démarrage du séjour. Ces offres ne sont pas déductibles de l'acompte forfaitaire à régler à l'inscription.

5) AIDES & SOLIDARITÉ

Aides non cumulables, soumises à conditions et plafonnées.

- association de Solidarité, les PEP peuvent accorder des aides à ceux qui en ont besoin (sauf en cas d'aide du CE). Vous pouvez solliciter notre Fonds d'Aide Exceptionnelle jusqu'à 45 jours avant le séjour (délai de rigueur).
- Si vous habitez le Bas-Rhin : subvention de la Ville pour les familles domiciliées à Strasbourg et aide du Conseil Général selon barème CAF
- autres aides possibles : Secours Populaire, Restos du Cœur, Caritas, Municipalité, Fonds d'Aide Sociale de l'École, services sociaux, CCAS (contactez votre Assistante Sociale pour tout renseignement).

6) SERVICE INTÉGRATION

Les PEP Alsace sont signataires de la charte de déontologie JPA pour l'intégration d'enfants porteurs de handicap. En partenariat avec l'Espace Ressource Handicap JPA 67, nous étudions avec les familles concernées le séjour, les conditions d'accueil et l'accompagnement spécifique appropriés pour tout enfant convalescent, porteur d'un handicap ou sujet à PAI. Veuillez nous adresser des inscriptions tous les éléments (ordonnance, protocole, ...) nous permettant de prendre les mesures de prise en charge nécessaires.

7) ANNULATION ou RÉSOLUTION DU FAIT DU CLIENT

L'annulation d'une inscription doit nous être signifiée par courrier. La date de réception du courrier sera prise en compte dans le calcul des frais de résolution qui s'établissent comme suit :

Date de l'annulation	Raison médicale (sur présentation d'un certificat médical) *	Autre motif *
1) plus de 45 jours avant le départ	0 €	forfait 75 € *
2) entre 45 et 31 jours avant le départ	forfait 75 € *	forfait 150 € *
3) entre 30 et 8 jours avant le départ	forfait 75 € + coût du transport + 25 % du prix du séjour *	forfait 150 € + coût du transport + 25 % du prix du séjour *
4) 7 jours et moins	90% du prix du séjour + coût transport *	100% du prix du séjour + coût transport *

* nous vous recommandons de souscrire à notre « Garantie Annulations » (voir ci-après)

En cas d'interruption du séjour pour raison médicale empêchant l'enfant de poursuivre son séjour (selon certificat médical), nous retiendrons le coût des journées effectuées et le coût intégral du transport, majorés d'un forfait de 75 € au titre des frais de dossier.

8) GARANTIE ANNULATION OPTIONNELLE

La garantie annulation optionnelle (forfait de 18 € en sus du prix du séjour), garantit au souscripteur le remboursement intégral des sommes normalement retenues par les PEP, conformément aux conditions d'annulation précisées dans l'article 7, lorsqu'il est contraint d'annuler son séjour pour des raisons dûment justifiées et certifiées :

- décès d'un parent proche (frère, sœur, parents, grand-parents)
 - maladie médicalement constatée ou accident corporel du participant
 - destruction des locaux privés occupés par le participant
 - licenciement économique d'au moins un des parents
- Elles ne s'appliquent pas en cas de maladie ou accident préexistant à l'inscription. La garantie annulation doit être souscrite au moment de l'inscription et cesse ses effets le jour du départ ou du début du séjour. Par conséquent, aucun remboursement dans le cadre de cette garantie ne sera effectué

en cas d'interruption de séjour, pour quelque raison que ce soit.

9) DROIT À L'IMAGE

Au cours du séjour, les participants pourront être photographiés ou filmés. Ces photographies et vidéos pourront être utilisées par les PEP Alsace pour alimenter les blogs des séjours ou illustrer catalogues, site internet ou autres supports de communication ainsi que pour des articles de presse. Le consentement de l'inscrivant pour la durée légale des droits d'auteur relative aux photographies et vidéos, à utiliser gracieusement l'image du participant et ce à des fins promotionnelles ou de communication interne ou externe, sera expressément recueilli par les PEP Alsace. Tout refus éventuel entrainera l'impossibilité pour l'organisateur de fournir des images du participant en cours de séjour (DVD ou blog séjours).

10) RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

Les PEP mettent en œuvre des moyens professionnels pour l'organisation matérielle et logistique des séjours en partenariat ou par l'intermédiaire de prestataires de service. Ces derniers conserveront les responsabilités propres à leur activité. Nous déclinons toute responsabilité quant aux modifications de dates ou de programmes dues à des circonstances exceptionnelles et inévitables (CEI) ou cas de force majeure qui pourraient également nous amener à modifier certaines dates ou horaires de séjours. Les PEP se réservent le droit de modifier le programme ou d'annuler un séjour du fait notamment d'un nombre insuffisant de participants jusqu'à 20 jours avant le départ ou de circonstances exceptionnelles et inévitables (CEI) dans un délai inférieur à 20 jours.

A défaut de trouver une solution de remplacement, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées sans que vous ne puissiez toutefois prétendre à des dommages et intérêts.

11) RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

Si le participant est sujet à des troubles, est porteur d'un handicap, suit un traitement médical ou un régime alimentaire particulier, ordonnance et protocole médical devront nous être communiqués dès l'inscription par courrier pour nous permettre de prendre les mesures nécessaires (voir aussi 6 - Service intégration). Sauf indication préalable des parents, le participant s'engage à participer aux activités et animations prévues, ainsi qu'à se conformer aux règles de vie du séjour (voir ci-dessous).

12) RÈGLES DE VIE COLLECTIVES & INTERRUPTION DE SÉJOUR

Les participants s'engagent à respecter les règles de vie définies par le directeur du séjour. En cas de manquement grave au dits règles ou si l'équipe d'encadrement constate que le comportement du participant a des conséquences sur le bon déroulement du séjour ou est susceptible de compromettre le bien-être ou la sécurité du et/ou des autres participants du séjour, une exclusion et donc un retour anticipé pourront être prononcés. L'apport, l'initiation et la consommation d'alcool ou de drogue sont formellement interdits et donneront lieu à un rapatriement disciplinaire.

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas de renvoi d'un jeune dans sa famille ou si le jeune est repris par sa famille ou s'il quitte le centre avant la fin du séjour pour des raisons disciplinaires ou comportementales décidées par l'équipe d'animation, aucune somme ne sera remboursée et tous les frais occasionnés seront à la charge des familles.

(suite p.23)



DEMANDE DE RÉSERVATION

PETITES
VACANCES
2023-24

Sélectionnez votre séjour et prenez connaissance de nos conditions générales de vente (p. 20 & 23) et de nos offres et bons plans PEP (voir p.6)

Inscription + de 30 jours avant le séjour	Inscription - de 30 jours avant le séjour
- remplissez le formulaire recto-verso, complétez toutes les rubriques et signez-le. - joignez votre acompte de 150 € (75€ à partir du 2ème enfant inscrit) - à réception de ce formulaire et de votre acompte, votre réservation sera enregistrée et nous vous adresserons votre dossier d'inscription sur lequel vous mentionnerez toutes les informations complémentaires (offres, remises, déductions, transport, ...)	- attention : nous ne prendrons en compte que les réservations accompagnées d'un acompte de 300 € par enfant. - vos offres, aides et prises en charge seront déduites de votre facture et les trop perçus éventuels vous seront remboursés. N'hésitez-pas à nous appeler au 03 69 99 10 10

NB : aucune demande de réservation ne sera prise en compte sans le versement de votre acompte.

PARENTS (ou responsable légal)

NOM (majuscules)

PRENOM (majuscules)

Adresse n° rue

Code postal Localité

Votre N° d'allocataire CAF :

Votre adresse email* :

Votre téléphone : portable / autre

* ☐ en cochant cette case, j'accepte de recevoir par mail la newsletter PEP Alsace (actualités, bons plans...)

ENFANT(S) (frères et sœurs à inscrire sur un séjour)

	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
NOM			
PRÉNOM			
DATE DE NAISSANCE			
SEXE (M OU F)	☐ M ☐ F	☐ M ☐ F	☐ M ☐ F
NOM DU SÉJOUR + RÉFÉRENCE			
DATES DU SÉJOUR			

TRANSPORT (cochez svp / vous pourrez modifier ce choix ultérieurement sur votre Dossier d'Inscription)

☐ **OUI**, je souhaite bénéficier du transport organisé par les PEP Alsace* :

(NB : le coût total du voyage est dû même en cas de choix de l'aller ou du retour)

Cochez svp	Mulhouse	Colmar	Strasbourg	Autre* (précisez)	Coût par enfant	Coût total
Aller						X
Retour						=

* assurez-vous que ce choix est proposé dans notre catalogue

☐ **NON**, je ne souhaite pas bénéficier du transport : j'emmènerai et récupérerai mon enfant au centre par mes propres moyens.

ACOMPTE

Je joins : ☐ si je m'inscris + de 30 j avant le séjour, un acompte de 150 € (75 € à partir du 2ème enfant inscrit)
☐ si je m'inscris - de 30 j avant le séjour, un acompte de 300 € par enfant

Attention : aides et bons plans ne sont pas déductibles de votre acompte.

par : ☐ CB (CARTE BANCAIRE) : uniquement sur place à l'accueil ou par téléphone au 03 69 99 10 10
☐ ou par CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de « Les PEP Alsace »
☐ ou par VIREMENT BANCAIRE (IBAN : FR76 1513 5090 1708 0012 8780 348 / BIC : CEPAFRPP 513)
☐ ou par CHEQUES-VACANCES ANCV

Je soussigné(e) ☐ père / ☐ mère / ☐ responsable légal du participant
certifie avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente des PEP Alsace. Je m'engage à fournir ultérieurement tous les documents nécessaires à l'inscription et à la facturation.

A , le / /

Signature :

Formulaire à retourner à :

Les PEP Alsace - 8 rue Blaise Pascal 68000 COLMAR
03 69 99 10 10 - colos@pepalsace.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PEP ALSACE (SUITE)

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente qui sont régies par le Code du Tourisme (consultables sur www.legifrance.gouv.fr) pour ce qui concerne les destinations hors du territoire national.

13) AGRÈMENTS

Nos séjours sont conformes aux normes en vigueur du point de vue pédagogique, sanitaire ainsi que des équipements de sécurité. Ils sont agréés par les Ministères de Tutelle, par les Ministères de l'Éducation Nationale, du Tourisme et de la Santé, les Services Préfectoraux, les Caisse d'Allocations Familiales et l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Agrément tourisme : inscription au Registre des opérateurs de voyages et de séjours « Atout France » n° IM 075 11 0209.

14) SANTÉ ET FRAIS MÉDICAUX

L'admission d'un mineur est conditionnée à la fourniture (dans votre « Carnet de Voyage ») des informations relatives :
- aux vaccinations obligatoires ou à leur contre-indication
- aux antécédents médicaux ou chirurgicaux
- aux pathologies chroniques ou aiguës en cours
- aux coordonnées du médecin traitant
- à la non-contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives prévues pour le séjour.
Les soins médicaux (médecin, dentiste, pharmacie...) seront facturés à l'inscrivant qui s'engage à les rembourser avant la fin du séjour.

Suite au paiement, il recevra les feuilles de soins pour percevoir le remboursement Sécurité Sociale et mutuelle. La non-présentation de l'attestation CMU entraîne l'obligation de remboursement par la famille des frais engagés pour l'enfant. Pour les séjours à l'étranger (CEE), se munir d'une attestation de la Carte Européenne d'Assurance Maladie. L'inscrivant autorise le directeur du séjour à faire soigner le participant et à faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions médicales éventuelles.

15) DESCRIPTIFS DES SÉJOURS

Les activités (éducatives, sportives ou culturelles) ne sont pas une fin en soi : elles participent du déroulement global du séjour, au même titre que les animations, jeux et temps de vie quotidienne.
Hormis la mention « stage », elles seront pratiquées à titre d'initiation ou de découverte (de 1 à 3 séances) et adaptées au niveau et à la motivation du groupe. Les programmes mentionnés sont indicatifs et aménagés selon durée du séjour, le choix des participants, les conditions météorologiques, ...

Toute modification du programme liée au bon vouloir du participant ou à des cas de force majeure ne saurait être imputée à l'Association.

En cas de nombre de participants insuffisant, certaines activités proposées au choix pourront être remplacées par une activité de substitution.

Les photographies présentées dans nos supports de vente (catalogue, site internet) sont utilisées aux fins de la promotion des séjours proposés et ne peuvent engager les PEP Alsace pour quelque raison que ce soit à l'égard du participant.

16) ENCADREMENT

Les projets éducatifs adaptés aux envies et aux besoins des jeunes sont mis en œuvre par des équipes d'encadrement compétentes, diplômées et formées, conformément à la législation en vigueur. Le personnel technique prend en charge le service de restauration et d'entretien du centre (sauf camps), des assistants sanitaires assurent le suivi médical et d'hygiène des enfants.

17) TRANSPORTS ET CONVOCATIONS

Ils s'effectuent en présence d'un responsable PEP. Sauf mention particulière les transports vers le centre sont inclus dans le prix du séjour. Le mode de transport ainsi que les lieux de rendez-vous sont déterminés 30 jours avant le départ tenant compte des inscrits et des conditions de voyage. Les contraintes de transport peuvent nous amener à modifier certaines dates ou horaires de séjours. La réglementation des transports (temps de conduite, arrêts, ...) est scrupuleusement respectée.

Arrivées tardives et départs prématurés du participant ne donnent lieu à aucun remboursement du prix du transport. Les participants supporteront seuls les conséquences et frais supplémentaires s'ils sont dans l'impossibilité de présenter les documents de voyage requis (passeport, carte d'identité, etc.). Au retour, en cas de retard non signalé ou non justifié de la famille, nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident et l'enfant sera confié aux autorités compétentes passé le délai d'une demi-heure. Tout retard donnera lieu à une pénalité forfaitaire de 30 €. Tout rapatriement ou accompagnement au domicile sera facturé à la famille. Afin de ne pas perturber le bon déroulement du séjour, les accueils sur place sont possibles mais exclusivement réservés à des situations particulières et sur demande préalable des parents.

18) ASSURANCES

L'assurance (MAIF et IMA), comprise dans le prix du séjour, couvre les activités et les transports organisés par les PEP. Enfants et jeunes bénéficient des garanties accidents corporels, responsabilité civile et situation d'urgence médicale.

L'assurance ne couvre pas la responsabilité des participants lorsqu'elle est mise en cause en cas d'agression physique, de vandalisme, de destruction volontaire ou de vols commis délibérément. Les frais qui en résulteraient seront à la charge des familles.

Les PEP déclinent toute responsabilité en cas de perte, casse ou vol d'objets personnels ou d'argent de poche.

19) PROCÉDURES DE PRÉSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ ET GESTION DE CRISE

Dans le cadre de leur démarche, les PEP Alsace mettent en œuvre une procédure de préservation de la propriété du client assurant que tout est mis en œuvre pour assurer le respect des données et des biens du participant et de l'inscrivant.

De même, l'organisateur met en place une procédure de gestion de crise (accident, épidémie, ...) mettant en œuvre tous les moyens appropriés (signalement aux autorités compétentes, intervention sur site, information, n° d'urgence communiqué aux familles, ...).

20) PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées sont destinées à l'usage exclusif de l'organisateur. Conformément au nouveau règlement sur la protection des données (RGPD) nous avons mis à jour notre politique de confidentialité pour préciser quelles données nous collectons à votre sujet, comment elles sont traitées et quels sont vos droits à leur égard. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant en vous adressant à : RGPD@pepalsace.fr

21) FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

La participation à l'un de nos séjours implique la présentation des attestations médicales de vaccination à jour. De même, pour les séjours à l'étranger, vous devrez présenter les pièces administratives suivantes, qui requièrent des délais d'obtention :

Document	Délivré par	Délai d'obtention
Carte Nationale d'identité ou Passeport individuel	Mairie, Préfecture ou Sous-Préfecture selon domicile	4 à 6 semaines en moyenne selon période
Autorisation de sortie du Territoire	Cerfa n° 15646*01	Immédiat (à télécharger en ligne)
Carte Européenne d'Assurance Maladie	CPAM	2 à 3 semaines

En cas d'absence des pièces d'identité ou documents administratifs obligatoires lorsqu'ils sont exigés, le participant ne pourra pas participer au séjour qui sera considéré comme annulé sans possibilité de remboursement ultérieur. L'absence d'autres documents (autorisations, attestations, fiches de renseignements, ...) exigibles pourront empêcher le participant de pratiquer certaines activités, sans possibilité de remboursement ultérieur.

22) CESSATION DE VOTRE CONTRAT DE VOYAGE

Vous bénéficiez du droit de céder votre contrat de voyage à un autre voyageur dans un délai de minimum 20 jours avant le départ moyennant paiement de 75€ supplémentaires au titre des frais de dossier.

23) LITIGES, RÉCLAMATIONS & MÉDIATION

Les PEP Alsace déclinent toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol d'affaires personnelles, espèces ou objets de valeur que les participants auraient choisis d'emporter sur le lieu du séjour et survenus durant le transport ou le séjour sauf si les objets concernés ont été confiés au directeur du séjour.

En vue d'améliorer leurs prestations, les PEP Alsace s'engagent à répondre à toute réclamation à la condition que celle-ci soit expressément formulée par écrit dans un délai maximum de 30 jours suivant la fin du séjour. Le délai de réponse moyen est de 15 jours tenant compte des nécessités d'investigations préalables auprès des équipes. En cas de besoin nous ferons appel à la Médiation Tourisme Voyage (MTV) pour la résolution à l'amiable des litiges.

DISPOSITIONS RELATIVES AU CODE DU TOURISME

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise/les entreprises XY sera/seront entièrement responsable(s) de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Les PEP Alsace disposent d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle(s) deviendrait(en)t insolvable(s).

En route vers l'Été 2024 !



À partir de janvier 2024,
découvrez nos prochaines colos ÉTÉ
sur www.vacancespep.fr

Vive Demain !



8 rue Blaise Pascal
68000 COLMAR

03 69 99 10 10
colos@pepalsace.fr